

Monsieur Jean-Claude Leblois, Président du Conseil départemental, Madame Patricia Marcoux Lestieux et Monsieur Stéphane Veyriras conseillers départementaux, Monsieur Benoît Sadry Délégué départemental de la Fondation du Patrimoine Limousin, Monsieur Thierry Granet pour l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, collègues élus, habitants de Cieux et vous autres venus de plus loin, merci de participer à l'inauguration de la réhabilitation de l'ancienne gare de tramways de Cieux. Je voudrais qu'on excuse Madame la Sous-Préfète Françoise Slinger-Cecotti, Madame la sénatrice Isabelle Briquet qui avait participé au lancement de la collecte, Monsieur le sénateur Christian Redon-Sarrazy, Madame la députée Manon Meunier, retenus par d'autres obligations et quelques autres personnes ayant participé à la collecte.

Mesdames, messieurs, bonjour à toutes et tous,

Nous sommes ici à l'ancienne gare de tramways du bourg de Cieux que le Trami, c'est ainsi que les Haut-Viennois désignaient le tramway, desservit de 1912 à 1949.

L'assemblée départementale d'alors, le Conseil général, décide en 1905 d'un réseau qui au départ de Limoges irriguera le département jusqu'à Saint Mathieu, Saint Sulpice les Feuilles, Eymoutiers et Bussière Poitevine.

À partir de 1908, très rapidement, le réseau est construit. Sur une des cartes postales anciennes vous pouvez voir un moment de cette construction à Cieux. Dès 1912, le tramway relie Limoges à Bussière-Poitevine en desservant Cieux au passage.

Les quelques 345 kilomètres des **Chemins de fer départementaux de la Haute Vienne** relieront villes et villages jusqu'en 1949, date de leur démantèlement.

Le début du XX<sup>e</sup> siècle est l'âge d'or du tramway dans bien des territoires.

Le tramway de la Haute-Vienne avait deux caractères particuliers. D'une part il innervait tout le territoire rural du département, là où la plupart des autres était urbain et périurbain ; d'autre part il était à propulsion électrique, circulant sur le plus étendu des réseaux électriques de France. Deux caractéristiques qui contribuèrent à modifier de façon importante la vie économique et sociale des campagnes. La circulation des marchandises et des personnes s'intensifia et l'électricité pénétra dans les fermes.

Des rails ne reste que le tronçon du village martyr d'Oradour-sur-Glane. À Javerdat, une gare est devenue maison d'habitation. Dans beaucoup d'endroits, les gares, ces petits bâtiments, après avoir été abandonnés ont été voués à la destruction comme celle à quelques kilomètres d'ici à Montgéné. Ces évolutions

et démolitions masquent un pan remarquable de notre histoire. Faut-il laisser engloutir le passé dans l'oubli ?

Cette gare de tramway, devenue dans les années cinquante jusqu'aux années 1970, la bascule agricole de Cieux, était encore dans un bon état de conservation. C'est un héritage immobilier de l'histoire rurale, agricole et politique qu'il convenait de faire vivre dans les conditions d'aujourd'hui.

Pour réaliser cela, une demande de subvention a été déposée auprès de l'Etat pour de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ; je remercie Monsieur le Préfet et son prédécesseur de nous avoir octroyé 9 931 €. Une demande a été faite auprès du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; merci Monsieur le Président du Conseil départemental, Madame la Conseillère départementale et Monsieur le Conseiller départemental pour la subvention attribuée de 6 620 €. Restait à charge pour la commune un montant important, le conseil municipal a sollicité la Fondation du Patrimoine Limousin pour le lancement d'une collecte de dons. Merci à Monsieur Benoît Sadry, Délégué départemental de la Fondation du Patrimoine Limousin, qui est venu ici-même lancer la collecte le 26 juin 2021, qui revient aujourd'hui avec un résultat de collecte très positif à 16 090 € pour participer à l'inauguration de la réhabilitation du bâti.

Cette réhabilitation, rendue difficile en raison de l'évolution de la gare de tramways en bascule agricole puis de son abandon, a bénéficié des conseils de Monsieur Granet de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) et du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE). Elle a aussi bénéficié du professionnalisme d'artisans locaux : Monsieur Auvray et son entreprise Cieux bâtiment, l'élagueur Dumas Delage et la menuiserie Chaput de Saint-Bonnet-de-Bellac.

Le conseil municipal de Cieux souhaite, avec la réhabilitation du bâtiment, poursuivre son effort pour que les habitants et bien au-delà, s'approprient son histoire singulière. Aussi, je veux remercier Fabrice Lanoue qui a produit cet instructif petit fascicule. Cette ancienne gare abritera donc une vitrine historique des Chemins de fer départementaux de la Haute Vienne et une mise en valeur de l'épisode bascule agricole.

Une seconde étape doit donc être franchie.

Le bâtiment sauvegardé, le conseil municipal va s'attacher, avec toutes les personnes volontaires, à mettre en œuvre cette seconde étape. Les matériaux existent et je ne doute pas que d'autres seront apportés comme par exemple ce registre de la bascule que deux habitants de Cieux ont cédé récemment à la commune. Nous y apprenons que le 6 avril 1953, Monsieur Giry du Chatenet y a

fait peser une vache de 440 kilogrammes. D'avance, grand merci à toutes celles et ceux qui s'investiront pour mettre en forme les matériaux et en faire l'accrochage.

Qu'on ne se méprenne pas, ce projet n'est pas empreint d'un regret nostalgique d'une époque rude pour bien des vies. Non, il s'agit de connaître et de comprendre un moment de notre histoire du département, de saisir les conditions et les volontés qui permirent l'essor d'un transport en commun innovant. Il s'agit aussi, ainsi éclairé par le passé, de réfléchir à notre avenir. Car la mobilité dans notre territoire rural, parsemé de petits bourgs, d'innombrables villages, reste un problème très imparfaitement résolu aujourd'hui, pour les personnes âgées bien sûr, pour les jeunes aussi, qu'il s'agisse de rejoindre une activité sportive ou des amis, pour les salariés éloignés de leur lieu de travail. Problématique à laquelle TramTrain Limousin, ayant participé à l'animation de la collecte, apporte ses perspectives.

En bordure de la route de Blond, au sortir du bourg, avec des abords aménagés pour randonneurs et estivants, ce lieu sera un point d'accroche touristique pour les Monts de Blond.

Le bâtiment est modeste, le projet se veut plus ample. Sa réalisation a encore besoin d'un volontarisme enthousiaste !

Commençons par lever nos verres à cela, à l'abri de la pluie et du vent, dans la salle du conseil municipal de la mairie.

Le maire, Jean-Marie Esclamadon